

Réponse à la consultation de l'ASN sur le projet de position sur les orientations de la phase générique des cinquièmes réexamens périodiques des réacteurs de 900 MWe exploités par EDF.

Avis défavorable – Les centrales ne sont pas éternelles- Les déchets HA-VL si

Préambule

- Lors des récents JO de Paris, EDF a axé sa communication sur les énergies renouvelables : « EDF, fournisseur officiel d'électricité renouvelable de Paris 2024 » . Et ceci d'ailleurs sans mettre en avant de grandes réussites récentes d'EDF Renouvelables (Parc éolien de Saint-Nazaire = 480 MW...)
EDF a en quelque sorte profité du sport et de la jeunesse pour dorer (cf la vasque) son image: « La sport est la plus belle des énergies renouvelables ».
EDF a trompé le public, français et étranger, sur la vraie origine de l'essentiel de sa production électrique : Les centrales nucléaires.
Mais EDF – poussé par son actionnaire l'Etat – n'a pas le nucléaire honteux pour envisager de prolonger ses réacteurs de 900 MW au-delà de 50 ans voire de 60 ans.
- La France sait aujourd'hui se passer du nucléaire pour produire de l'électricité autrement, en grande quantité, sans dangers, sans continuer à se compromettre avec l'entreprise d'Etat russe, Rosatom. Par exemple, le Parc éolien de Saint-Nazaire : 480 MW (alimentation de 800 000 habitants ; durée de construction = 3 ans ; premier parc éolien en mer français. Et c'est EDF Renouvelables qui l'a fait ! A ce sujet rappelons que ce n'est pas EDF qui apporte le courant chez les particuliers mais Enedis, concessionnaire des collectivités. RTE qui transporte l'électricité est désormais détenue à presque de 50 % par la Caisse des Dépôts.
- Perdre La Boule ou la garder :
En Indre et Loire, ils l'adorent et veulent la garder (cf article ci-dessous) ; ils veulent prolonger leurs 4 réacteurs 900 MW, et en plus ils veulent 2 EPR2 (en zone inondable). Combien de boules pour démanteler « La Boule » très au-delà de 2030 ?
Pour la petite centrale de Brennilis 500 boules (500 millions d'euros) ont déjà été dépensés sur une estimation du démantèlement complet de 800 boules. Un robot est en cours de conception pour aller saucissonner la cuve, mettre les morceaux dans des futs, les envoyer à ICEDA à 1100 km, avant de les stocker dans l'éventuel Cigeo.
- Je ne conteste pas les qualités et les compétences personnelles des ingénieurs et techniciens du nucléaire, dans leur domaine. Mais le nucléaire reste d'abord une industrie lourde : creuser pour le minerai d'uranium, trier, dérocter des falaises, couler du béton, façonner l'acier, prévoir de creuser à 500m sous terre l'équivalent en longueur du métro parisien. Les compétences ne seraient-elles pas mieux utilisées pour découvrir des techniques plus efficaces pour capter l'énergie inépuisable du soleil et du vent, et pour stocker cette énergie.

Observations sur le projet de décision de l'ASN et le document présenté par EDF :

- Centrales nucléaires éternelles ?

A aucun moment, le dossier présenté par EDF, et le projet de position de l'ASN, n'évoquent – même pour l'exclure- l'hypothèse de l'arrêt définitif d'un ou plusieurs réacteurs, voire de la totalité du parc 900MW, par exemple dans le cas où les études montreraient que des mesures d'adaptation/amélioration ne seraient pas possibles, ou en cas de défaut générique sur la cuve ne permettant plus de garantir sa sûreté.

- Ou en est l'application des mesures VD4 post Fukushima ?

Quid de la mise en place du système de recueil du corium ? Diesels d'ultime secours opérationnels sur tous les sites ? Où en est le « grand carénage » ? . Dans cette consultation, le public ne l'apprend pas. Avant de passer aux 50 ans-60 ans, il faudrait peut-être faire le bilan des 40 ans.

- Hypothèses de travail figées fin 2024 ?

EDF indique page 7 : « Pour la réalisation de ces études, EDF s'appuie sur des hypothèses de travail figées au moment de la Revue du Corps d'Hypothèses (« RCH »). »

Le planning page 8 positionne cette RCH fin 2024.

Compte-tenu de l'évolution récente et rapide des connaissances sur le changement climatique, et en l'absence à ce jour du retour d'expérience de crues récentes (pluies cévenoles très exceptionnelles en Ardèche, qui auraient pu aussi se déverser sur le bassin de la Loire), figer fin 2024 les hypothèses de travail serait hasardeux et compromettrait la crédibilité des études à venir.

- Inondation externe – crue grand bassin versant (CGB)

- l'étude EDF page 27 prend comme référence le guide n° 13 de l'ASN du 8 janvier 2013, guide qui mériterait d'être mis à jour pour intégrer les nouvelles données du GIEC et les expériences récentes (crues cévenoles en Ardèche, crue à Valence en Espagne...)
- L'étude EDF page 28 comporte une erreur révélatrice en prenant comme exemple d'un évènement climatique majeur une crue centennale.

Rappelons qu'une crue centennale est considérée au titre de la directive européenne « inondations » comme une « crue moyenne ». Une crue « extrême » est plutôt une crue millénaire. Et les centrales nucléaires sont – me semble-t-il – censées être protégées des effets d'une crue décennale.

- Noyau dur : EDF admet de facto une réduction de la marge de sécurité – page 28 « Concernant la prise en compte du Noyau Dur, c'est-à-dire la prise en compte d'aléas plus sévères que les aléas de référence, il est considéré que l'évolution à la hausse d'un aléa de référence ne justifie pas la révision de l'aléa Noyau Dur, dès lors que la marge entre aléa de référence et aléa Noyau Dur reste suffisante »
- A l'issue de la phase « générique », EDF prévoit des études pour chaque réacteur ce qui paraît tout à fait insuffisant pour les centrales situées sur le Rhône et la Loire. En effet, pour ces deux fleuves, il me paraît nécessaire de modéliser la dynamique d'une crue majeure intégrant la présence des centrales (sur la Loire Belleville, Dampierre, Saint-Laurent, Chinon), d'identifier les effets de la crue sur ces centrales (encombrement des prises d'eau ...), d'identifier les conséquences de la présence de ces centrales situées dans le lit majeur des fleuves sur l'inondabilité globale du territoire (atteinte aux biens et aux personnes)
- L'ASN dans son projet de position indique page 28 « En particulier, vous ne proposez pas de prendre en compte les enjeux de chaque site, du milieu naturel, de sa sensibilité, des autres usages de la ressource en eau et vous n'apportez pas de vision prospective sur ces enjeux au regard des évolutions hydro-climatiques ou des orientations prises par les acteurs publics territoriaux sur la gestion de la ressource en eau (SDAGE et SAGE). »
Il conviendrait d'ajouter la prise en compte et le respect :
 - des servitudes d'utilité publique que constituent les Plans de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)
 - des Programmes d'action de Prévention des Inondations (PAPI)

- Risque aérien : Sauf élément nouveau EDF n'envisage pas de modification par rapport aux études VD4 « Cette protection garantit la tenue d'ouvrages « cibles » à la chute d'avions représentatifs de l'aviation générale ».

La guerre en Ukraine, avec usage massif de drones, apporte malheureusement des éléments nouveaux. Cf live Le Monde du 4 avril 2024 : 4 avril 2024 -Déclaration du président du conseil d'administration de l'opérateur du réseau électrique national ukrainien, Ukrenergo, Volodymyr Kudrytskyi. Il a affirmé jeudi, au cours d'une conférence de presse : « *La seule façon durable de protéger le système (...) est de décentraliser la capacité de production* » à l'aide de petites centrales fonctionnant avec l'énergie renouvelable et placées autour de grandes villes, a-t-il plaidé. « *Au lieu d'avoir 15 ou 20 grandes centrales, il nous faudra construire des centaines de petites* », que la Russie aurait plus de mal à détruire à cause du nombre limité de missiles dont elle dispose (Live lemonde.fr du 4 avril 2024 15h30).

Déchets radio-actifs HA- VL et MA-VL

Le dossier EDF évoque le stockage de ces déchets dans un futur CIGEO, mais ne fait pas état de l'acceptabilité de ces déchets dans CIGEO dont le dossier en vue d'une autorisation de création est en cours d'examen. Ce projet CIGEO a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique. Le dossier de DUP comportait un inventaire des déchets qui pourraient y être accueillis, inventaire qui conditionne le dimensionnement de l'installation. Le dossier EDF ne précise pas si CIGEO pourrait accueillir les déchets en cas de prolongation des centrales 900 MW au-delà de 50 ans, voire de 60 ans.

La Nouvelle République
Vendredi 25 octobre 2024

19

chinon

nucléaire

L'architecture de la Boule obtient un label

Plus de 60 ans après sa mise en service, le réacteur Chinon A1, surnommé la Boule, a été estampillé « architecture contemporaine remarquable ». Un symbole.

Le Chambord des temps modernes. La formule - trouvée par la préfète de région, Sophie Brocas, pour qualifier la Boule de Chinon - est élogieuse. Certes, la structure nucléaire n'a pas la magnificence du château loir-et-chérien, mais elle n'en reste pas moins un ouvrage grandiose, témoin des prouesses techniques de son époque.

Cette « Boule » comme on la surnomme, ou Chinon A1, est le premier réacteur civil construit en France en 1957, à l'issue d'un chantier « babylonien » et « avant-gardiste » mené sur les bords de la Loire en l'espace de six ans. Elle est, en quelque sorte, un laboratoire grandeur nature, où ont été menées des expériences pour développer le nucléaire à l'échelle du pays.

Une sphère devenue un repère pour la population locale

Parce qu'elle est une « pionnière » de l'énergie nucléaire, la Boule vient d'être classée « Architecture contemporaine remarquable » par la préfète de région après examen de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture. Une démarche lancée par le maire d'Avoine (commune où elle se situe), Didier Godoy. Ancrée dans le paysage, la Boule est devenue un « repère » pour la population, qui « symbolise le début de la filière électronucléaire française, fruit de la volonté de souveraineté

nénergétique des années 50 », selon Sylvain Granger, directeur des projets déconstruction et déchets d'EDF.

« Populariser cette nouvelle énergie »

Depuis sa mise à l'arrêt et les premiers travaux de démantèlement autour, la crainte de le voir disparaître n'avait cessé de trotter dans l'esprit des habitants. Déjà, en 1986, EDF avait fait un pas vers sa pérennisation en ouvrant le musée de l'Atome (1) au sein du bâtiment réacteur. Décrocher ce label confirme sa volonté de préserver ce patrimoine.

En repensant à ces six décennies écoulées, Cédric Lewandowski, directeur de la production nucléaire et thermique, n'a pu s'empêcher de rendre hommage au travail de Pierre Dufau, l'architecte qui a été la tête pensante de cet ouvrage si singulier. « Il s'était donné pour mission de populariser cette nouvelle énergie, le nucléaire, exposé-t-il. C'est volontairement qu'il a inventé cette carapace aussi pour attirer l'attention. » Paris réussit.

L'enjeu du démantèlement

Plus de soixante ans après la mise en service de la Boule se pose la question du démantèlement des réacteurs dits à uranium naturel graphite gaz, au nombre de trois à Chinon (parmi lesquels Chinon A1). « Le démantèlement complet des réacteurs UNGG (2) représente de réels défis technologiques en raison de leur très grande complexité », a expliqué Sylvain Granger, avant de mettre en avant les essais actuellement menés sur le dé-



La Boule de Chinon, convertie en musée de l'atome, a obtenu un label consacrant son architecture « remarquable ». (Photo archives NR)

monstrateur industriel de Beaumont-en-Véron.

« C'est Chinon A2 qui sera le premier réacteur au graphite démantelé parmi les soixante réacteurs de cette technologie existants en Europe », a rappelé Sylvain Granger. Une opération envisagée à l'horizon 2030 et dont le retour d'expérience devrait permettre le démantèlement d'autres réacteurs en France et dans le monde. « Le démantèlement de Chinon A1 arrivera ensuite, mais EDF envisage de maintenir l'enveloppe sphérique emblématique afin de répondre au fort attachement exprimé par le territoire à la Boule », partage-t-il.

Avant le dévoilement de la plaque ce mercredi 23 octobre, Jean-Luc Dupont, président de la Communauté de communes Chinon Vienne et Loire, n'a pas manqué de se faire « avocat de son territoire », comme l'a présenté la préfète de région, pour défendre la candidature de Chinon à l'accueil de deux nouveaux réacteurs EPR.

« Le Chinois est une terre historique d'innovation à travers le nucléaire, a-t-il déclaré, en évoquant notamment les quatre réacteurs à eau pressurisée en exploitation. Pour nous, c'est un enjeu essentiel ici car ça ferait de Chinon le seul pôle d'excellence nucléaire au monde où il y a toutes les générations du nucléaire. Il n'y a qu'ici que ça peut se faire. » Quoi qu'il arrive, la page du nucléaire n'a pas fini de s'écrire dans le Chinoisais.

Oriane Cuenoud

(1) Il accueille environ 2.000 visiteurs par an. Pour le visiter : www.edf.fr/groupe-edf/visiter-edf/752/levent

(2) Uranium naturel graphite gaz.

agenda

> **Récital d'orgue.** Organisé par les Amis des orgues, dimanche 27 octobre, à 16 h 30, en l'église Saint-Maurice de Chinon. À cette occasion, l'association recevra Pierre Mea. Lauréat 1992 de la fondation Yehudi Menuhin, il est actuellement organiste titulaire du Grand Orgue de la cathédrale de Reims, après avoir été, pendant douze ans, suppléant à l'orgue de chœur de Notre-Dame de Paris. Entrée libre. Renseignements au 06.71.13.33.65.

utiles

> **La Nouvelle République.** 32, rue du Commerce. Bureau fermé au public.

Tél. 02.47.93.06.73. E-mail : nr.chinon@nrco.fr

> **Pharmacie de garde.** 32.37 (0,34 € la minute d'un poste fixe).

> **Messes.** Samedi, à 12 h à Saint-Etienne et à 18 h 30 à Saint-Maurice ; dimanche, à 10 h à Beaumont-en-Véron et à 11 h à Saint-Etienne.

réagissez

Pour réagir à un article :

Écrivez-nous sur nr.chinon@nrco.fr ou sur X ([ex-Twitter](https://twitter.com/NR_Chinon)) ; @NR_Chinon).

huïsmes

> **Exposition.** Jusqu'au 3 novembre, la Maison Max Ernst accueille l'exposition *Dépliage...* d'Ai Kitahara, artiste japonais. Elle sera présente pour une rencontre, samedi 26 octobre, de 16 h à 18 h. À partir de 18 h, Dominique Marchès proposera une conférence, « 1924, le surréalisme et Max Ernst », dans le cadre du festival Ar(t)chipel.

la roche-clermault

> **Mairie.** Le secrétariat de la mairie sera fermé le mardi 29 octobre et le mercredi 30 octobre.



Depuis 1986, la Boule abrite un musée. Il est possible de le visiter toute l'année sur inscription préalable. (Photos NR, Oriane Cuenoud)



Didier Godoy, maire d'Avoine (à gauche), a œuvré pour que la Boule, si chère aux habitants du Chinoisais, soit reconnue « Architecture contemporaine remarquable ».

BRASLOU, Près de Richelieu
Le Milcent
Restaurant

Week-end
CHOUROUTE ROYALE
COMPRIS : kir, choucroute royale, fromage, dessert, 25 cl de bière

Samedi 16 novembre (midi et soir)
Dimanche 17 novembre (midi)

32€ par personne par personne
Jusqu'au 12 novembre
Tél. 02 47 95 65 01

Choucroute à emporter : 20€ par personne